

LFFS – HAINAUT



Le journal officiel

Saison 2022/2023 – 31/05/2023 - Édité par le CEP de la Province du Hainaut Informations officielles : le secrétariat provincial, Patrice Dessimeon –

Place Matteotti 17, 7100 La Louvière - Téléphone : 064/226664

**Vous devez désaffilier ou confirmer les affiliations de vos joueurs**

**Attention le 15 juin à minuit cela doit être effectué,**

**Dans le cas contraire tous les joueurs seront désaffiliés**

**Sauf les club en dette dont les joueurs seront bloqués**



Comment faire?

#### **Comment réaffilier ou désaffilier les membres à l'entre-saison ?**

La réaffiliation et la désaffiliation des membres par le club à l'entre-saison se font exclusivement par le système de gestion « bigcaptain » (ex - « Be+Leagues ») auquel vous avez accès.

Voici la marche à suivre, tout en rappelant :

- que **le listing doit** obligatoirement être « envoyé » pour le 15 juin à minuit au plus tard.

- que **si le listing n'a pas été « envoyé » avant le 15 juin à minuit, tous les membres du club sont** automatiquement désaffiliés le 30 juin qui suit.

**ATTENTION : si vous envoyez directement vous ne savez plus revenir dessus**

**Si vous souhaitez réfléchir : enregistrer le travail et vous savez continuer jusqu'au 15 juin**

**Comment joindre le secrétaire provincial - 0475/78 63 81 ou par email et le WE par [p.dessimeon@skynet.be](mailto:p.dessimeon@skynet.be), merci d'éviter Messenger et Facebook, Les bureaux sont ouverts de 14h00 à 17h45 les jours ouvrables, ou sur rendez-vous**

**Il nous manque encore beaucoup de documents originaux de réinscription du club (sauf la grille calendrier) ils devaient nous parvenir pour le 15 mai**

## **CONVOCAION à l'AG DES CLUBS DE LA PROVINCE DE HAINAUT**

L'assemblée générale des clubs Hennuyer aura lieu le mercredi 14 juin 2023 **A 18h45**

À UMONS (Université Warocqué) à Mons, Place Warocqué à 7000 mons

### **A l'ordre du jour :**

1. Vérification des pouvoirs des délégués (voir Titre II - Chapitre 2 - Article 49 du R.O.)
2. Rapport d'activité du Comité Exécutif Provincial
3. Rapport d'activité des différentes commissions
  - a) Commission sportive
  - b) Commission d'arbitrage
  - c) Commission d'appel
4. Interpellation(s) (voir Titre 2 - Article 56.1 à 56.6 du R.O.)

Aucune interpellation reçue
5. Élections
  - Au CEP Une places à pourvoir  
Pas de candidature reçue
  - Au CA de la LFFS, un mandat à pourvoir, réservée à une dame.  
Une candidature reçue Evelyne DURIEUX
  - Au CEN de l'ABFS Pas de place à pourvoir
  - Représentation à l'A.G de la L.F.F.S.  
Huit places à pourvoir, sortant et rééligible Madame DESMET Sabine, MM. DESSIMEON Patrice, WALLEMME Christian, DUCA Giovanni, MAYARD Léo, BISTAFFA Jean Pierre, BERNARD Didier, DUBOIS Larry  
Aucune autre candidature reçue
  - Représentant à l'AG de l'ABFS  
Trois places à pourvoir sortant rééligible WALLEMME Christian, MAYARD Léo, DESSIMEON Patrice  
Aucune autre candidature reçue
6. Situation financière de la province
7. Propositions de modifications apportées au règlement provincial (voir Titre II-Chapitre 2-Article 49.2 du R.O)  
<https://cdn.footsalle-hainaut.be//type-2/35ef3d4b-8b24-4b2a-896b-972ca7b4e41f.pdf>
8. remise des trophées

### **Petit rappel :**

Tous les clubs doivent être représenté, même les clubs ayant fait forfait général dans le courant de la saison provinciaux comme nationaux.

Pour représenter son club à l'A.G. provinciale, il faut :

- Avoir 18 ans ;
- Être affilié à ce club ;
- Ne pas être sous le coup d'une suspension.





